

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration**

SÉANCE DU 23 MARS 2021

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, LE VINGT-TROIS MARS,

à 18h, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 17 mars 2021, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Christophe BÉCHU, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Richard YVON, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Augustine YECKE, Céline VÉRON, Nicole BERNARDIN, Véronique CHAUVEAU, William GALLEY, Emmanuel LEFÉBURE, Marie-Claire LUCAS, Antoine MASSON, Angelo TOCCO.

Etaient excusés : Christophe BÉCHU, Alima TAHIRI, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Benoit AKKAOU.

OBJET : Vie Associative – Subventions sur projet aux associations – Attribution – Exercice 2021.

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose d'examiner les demandes d'associations sollicitant une subvention sur projet auprès du CCAS sur l'exercice budgétaire 2021.

Le tableau joint en annexe précise l'association, l'objet de la demande et le montant proposé.

Ne prend pas part au vote : Marie-Claire LUCAS.

Après avoir délibéré le Conseil d'Administration attribue, à la majorité absolue des suffrages exprimés, les subventions sur projet, dans le cadre du « Contrat de Ville Unique » et les « Autres subventions sur projet », référencées en annexe, pour un montant de 29 161 €.

Ces dépenses seront inscrites au chapitre 65 « Subventions sur projet » (imputation 6574//5236, nature : 4299) du budget principal 2021 du CCAS d'Angers.

**Christelle LARDEUX-COIFFARD,
Présidente déléguée**

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20210323-DEL-2021-016-DE
Date de télétransmission : 26/03/2021
Date de réception préfecture : 26/03/2021

Subventions sur projet 2021

TABLEAU RECAPITULATIF - CA du 23 mars 2021

Associations	Détail de l'opération	Montant attribué 2021
Dans le cadre du Contrat de Ville Unique :		
AFODIL	Accès à la mobilité par obtention ASR et/ou permis AM	1 200 €
CLCV	Appart'Infos Belle-Beille et Monplaisir	1 500 €
CLCV	Déclic	2 000 €
FILALINGE	Dynamic' Emploi	3 500 €
MPT Monplaisir	Mission d'aide et de médiation administrative	2 500 €
Siel Bleu	Inclusion, santé et partage par l'activité physique adaptée	1 000 €
Sous-total « Contrat de Ville Unique »		11 700 €
Autres subventions sur projet :		
Restaurants du cœur	Soutien à l'activité « RestoBus » 2020	11 113 €
Secours Populaire Français	Dispositif « Vacances pour tous »	6 348 €
Sous-total « Autres subventions sur projet »		17 461 €
TOTAL		29 161 €